



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en masques de protection et coordination territoriale des soins

Question au Gouvernement n° 2787

Texte de la question

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES DE PROTECTION ET COORDINATION TERRITORIALE DES SOINS

M. le président. La parole est à M. Philippe Vigier.

M. Philippe Vigier. Nous connaissons une crise sanitaire très grave, chacun l'a dit. Elle exige que nous soyons tous à la hauteur. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre des solidarités et de la santé, je voudrais vous exprimer le soutien du groupe Liberté et territoires ; l'unité nationale est au rendez-vous : nous sommes là, et nous approuvons la déclaration de l'état d'urgence sanitaire.

Vous avez rappelé que les gestes qui protègent commencent à être connus ; ils nécessitent une adhésion encore plus large des Français. Leur adhésion au confinement est également indispensable : pour la première fois, la Chine ne connaît pas de nouveaux cas, et nous savons très bien que c'est grâce à l'observation d'un confinement très strict. Celui-ci doit être accompagné psychologiquement, car il provoque de l'anxiété, parfois même des scènes de panique, comme on a pu en voir par crainte d'une famine. Dans ce cadre, il me semble que les médias peuvent jouer un rôle de première importance pour accompagner le confinement.

Comme Olivier Véran, que je salue, vient de le dire, il faut aussi rassurer au sujet des masques. Ainsi, les services de soins infirmiers à domicile – SSIAD – ne sont pas prioritaires : nous devons les tranquilliser quant à leur capacité de se protéger dans les prochaines semaines. Les biologistes ne sont pas non plus prioritaires. Je veux vraiment que le nombre de masques mis à disposition suscite la confiance des Français : ils doivent comprendre que vous faites tout ce qui est possible. Nous savons que c'est le cas, mais il faut le dire et l'expliquer. Il est nécessaire de garantir les flux, de manière à protéger ceux qui sauvent. La communauté médicale est exemplaire, généreuse et professionnelle.

Dans mon département d'Eure-et-Loir, nous avons décidé hier d'instaurer des « centres Covid-19 ». Les hôpitaux commencent à être surchargés ; avec le soutien des maires, nous ouvrirons des salles municipales, où des équipes médicales, comprenant des infirmières, accueilleront des patients pour effectuer un tri. Ceux qui nécessitent une prise en charge urgente la recevront, tandis que ceux qui ne souffrent pas de symptômes seront suivis à distance. Il faut soutenir cette initiative, parce que le pic est devant nous.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Pendant que vous posiez votre question, le ministre des solidarités et de la santé m'a confirmé que les services de soin infirmiers à domicile faisaient partie des listes de destinataires de masques. Des interrogations porteront certainement sur le nombre qui leur sont affectés, pour savoir s'il est suffisant, ce que je peux parfaitement entendre. Néanmoins, je tenais à vous répondre sur ce point, et je remercie le ministre d'y avoir concouru.

Vous l'avez dit, mais je pense qu'il faut systématiquement le répéter, la meilleure façon de lutter contre la propagation du virus est de respecter les consignes. Je parle ici de la population générale, et non des membres de la communauté soignante, à qui les masques sont destinés, je l'ai dit précédemment, en réponse à la question de Mme Valérie Rabault. Le confinement n'est pas un couvre-feu ; il a néanmoins pour but d'empêcher qu'on sorte de chez soi, de restreindre au maximum les contacts et de limiter les déplacements aux courses, aux soins et au travail, lorsque ce dernier est possible, c'est-à-dire aux cinq cas que les Français commencent à connaître. Respecter strictement le confinement et les gestes barrières constitue la meilleure façon d'aider les soignants. Pour nous tous, qui ne sommes pas soignants, il s'agit de leur permettre d'absorber le choc au mieux, en limitant la circulation du virus.

Aujourd'hui, lorsqu'on aime quelqu'un, il faut éviter d'aller le serrer dans ses bras. C'est contre-intuitif et c'est pénible : vous avez raison de dire que cette expérience peut se traduire par des perturbations psychologiques. C'est pourtant ce que nous devons faire. Aujourd'hui, ceux qui veulent aider les soignants peuvent les applaudir à vingt heures depuis leur balcon, accomplissant ainsi un geste assez remarquable, mais on peut aussi se dire qu'il est peut-être moins spectaculaire, mais tout aussi important, de respecter les gestes barrières et de rester confinés.

M. Jean-Luc Mélenchon. N'opposez pas les choses !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Je ne les oppose absolument pas, monsieur Mélenchon, je dis que c'est au moins aussi important.

Concernant les initiatives que vous évoquez, monsieur Vigier, j'aurais tendance à répondre que cette période de crise nous conduira sans doute à voir ce que l'humanité a de plus beau, comme peut-être ce qu'elle a de plus sombre. J'évoquais tout à l'heure les trafiquants de ressources rares, comme les masques : ils dévoilent la part sombre de l'âme humaine, même s'il existe sans doute plus sombre encore.

M. Jean-Christophe Lagarde. Il y a aussi de faux désinfecteurs !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Nous assistons également à des initiatives admirables, de solidarité, d'intelligence, d'engagement : il faut qu'elles puissent prospérer. Nous devons veiller à ce que cette générosité, cette solidarité et cette élévation de l'âme soient efficaces, ou du moins ne soient pas contre-productives. C'est pourquoi je me permets de souligner que l'initiative que vous citez doit être bien coordonnée avec les autorités de santé locales, afin d'être certains que les gens ne soient pas ensuite placés dans une situation plus difficile encore. Puisque vous y participez, je suis sûr que tel sera le cas.

Nous allons devoir, tous ensemble, renforcer ces initiatives, leur permettre de s'épanouir dans des circonstances difficiles et contraintes. En effet, elles seront nécessaires pour faire perdurer la confiance, l'espoir et le lien social, forcément amoindris lors d'une période de confinement. J'insiste sur ce point parce que nos concitoyens sont merveilleux de civisme lorsqu'ils décident de lutter ensemble pour une cause d'intérêt général. Des ressources inouïes d'intelligence et de générosité se font jour : il faut que nous puissions les mobiliser, pour résoudre cette grave crise sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2787

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mars 2020](#)